

Annexe VII

Interview de Monsieur Pierre Wunsch, Vice-Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique, par Leslie Giot le 27 juin 2016

[Début de l'interview]

Interviewer : Selon l'hypothèse où on décide de séparer les activités bancaires en Belgique, devons-nous appliquer une séparation importante ou minimaliste ?

Interviewé : En Belgique, on a des règles sur les activités de trading qui sont assez complexes parce qu'il y a différentes mesures. La problématique est de bien distinguer dans le bilan des banques ce qui relève d'activités de trading pour comptes propres et ce qui relève d'activités de couverture de risques et ce qui relève d'activités de trading qui sont relatives à des services offerts à la clientèle. Par exemple, si une entreprise a un risque de taux de change à gérer ou un risque sur un *commodity* (par exemple de l'électricité ou du gaz), on peut imaginer une entreprise qui va voir son banquier pour voir si le banquier peut lui offrir une couverture mais il est possible que dans la manière dont le banquier couvre cette couverture, il la reprenne dans son bilan, que lui même prenne une position à risque ne couvrant pas tout le risque, en disant qu'il va pouvoir gérer une partie du risque en bénéficiant de frais de diversification. Ce qui explique que, en Belgique, on a différents types d'indicateurs pour essayer de capturer les activités de trading de manière plus ou moins larges ou spécifiques. L'idée étant, aujourd'hui en Belgique, que les activités de trading pour comptes propres sont a priori interdites mais avec certaines marges de tolérance qui sont en dessous d'un certain seuil ; on regarde moins parce qu'on considère que c'est moins important. On n'est certainement pas dans une logique de séparation totale des activités commerciales d'un côté et les activités d'investissement de l'autre. Par contre, tout ce qui est de trading, donc à plus court terme, on accepte aussi toute la définition de qu'est-ce que c'est le *trading* : est-ce que c'est parce que c'est dans le *trading book*, est-ce que c'est lié à la maturité de l'activité ? Par exemple, si une banque collecte des dépôts et qu'elle investit dans des OLO belges à terme, ce n'est pas du *trading*. Si elle a une activité de *trading* autour de ça où elle fait tourner les actifs en essayant de trouver des opportunités dans le marché, c'est l'optimisation, c'est du *trading*, c'est pour fonds propres.

On a tendance à dire que les activités ou les banques profitent d'une garantie implicite des Etats du fait qu'elles sont systémiques pour faire de la spéculation potentiellement sur le dos

des clients ; ça c'est l'intention de base. Après quand dans la pratique, on veut distinguer ce qui relève vraiment de cette activité spéculative et d'une gestion active d'un portefeuille pour pouvoir profiter d'opportunités de marché ; ce qui relève d'activités de couverture des risques ; c'est beaucoup plus compliqué.

Dans le paysage bancaire belge, de plus en plus, ces activités de gestion de portefeuille se déplacent vers les maisons mères (ING, BNPP). En Belgique, le sujet était d'actualité après la crise financière, il a certainement vécu politiquement mais aujourd'hui, dans notre activité de superviseur, ça vit de moins en moins parce que à part les activités de KBC et encore, une salle de marché de KBC qui est située en Belgique qui était importante. ING il y a une grosse partie des activités de trading qui ont été mises dans une succursale et qui relève maintenant de la société de droit hollandaise. Et BNPP, on voit que les activités sont de plus en plus centralisées au niveau (...)

Ir : C'est surtout d'un niveau pratique qu'on ne voulait pas séparer les activités ?

Ié : L'origine de la crise, contrairement à ce que certains ont voulu dire, n'était pas liée à des activités de *trading* en tant que telles. Ces fameux *subprimes*, c'était des positions qui étaient prises sur le bilan des banques sur du long terme. C'était sur le bilan bancaire classique où les banques avaient consenti des prêts sans vérifier la qualité des agents économiques ou la capacité à rembourser les agents économiques derrière. Et puis alors, il y avait une industrie qui s'était créée autour de ça pour que ces prêts puissent être vendus et donc rachetés par d'autres banques. Ce qui, au départ, était une bonne idée puisque ça permettait de diversifier les risques. On n'est pas dans un problème de séparation d'activités de trading spéculative d'un côté. Il n'y a pas de raison a priori qu'une banque, parce qu'elle est fort concentrée sur leurs propres crédits en Belgique, garde tous ses crédits sur son bilan. Ça peut être intéressant pour elle pour diversifier ses risques de revendre une partie de ses crédits, du risque associé à ses crédits à d'autres banques et de prendre du risque d'autres pays, ou d'autres types dans un environnement différent. A l'époque, il y avait un appétit très grand paradoxalement pour les actifs peu risqués triple A et donc on avait fait du *building* et du *trenching* de ces *subprimes* américains. Mais quelque part, ce qu'il y avait derrière, c'était l'activité bancaire classique qui avait été reconfigurée avec des intermédiaires qui avaient redistribués ces risques de

différentes manières en le regroupant puis on les découpant par tranches de risques avec une cascade...

En général, quand après, on a eu un débat sur la séparation des activités bancaires classiques et les activités plus de *trading* ou autre, certains ont perçu comme l'origine de la crise, c'est ces spéculateurs traders. En fait, la logique de la crise, c'est beaucoup plus à l'origine de l'activité bancaire classique qui a dégénéré. Si on regarde la situation en Espagne, c'était des crédits hypothécaires où les banques espagnoles ont prêté à tout le monde en pensant que les prix ne pouvaient pas augmenter. Puis, à un moment donné, les prix se sont effondrés, les gens ont perdu leur emploi et ils n'ont plus pu rembourser leur maison.

Ce qu'il y a, c'est que politiquement, on ne peut pas faire l'impasse sur cette dimension-là.

Politiquement, le sujet a vécu, parce que ces idées sur les traders qui se font de l'argent sur le dos des gens et que d'un point de vue académique, beaucoup de gens étaient inquiets du fait que les banques qui avaient ce statut de « *too-big-to-fail* » n'utilisent quelque part leur crédit ; du fait qu'elles collectaient des dépôts qui étaient garantis par les systèmes de garantie de dépôt ; qu'elles n'en profitent pour sur le côté, essayer de gagner de l'argent. Mais encore une fois, je crois qu'il faut bien distinguer le débat belge où on a encore un sujet sur quelles sont les activités de trading de KBC qu'on va autoriser ou pas ; le reste c'est parti à Paris, c'est parti en Hollande. Puis il y a eu un « *warner* » de configuration politique en Belgique où certains partis ont voulu se positionner là-dessus, en ont fait un sujet. Moi je pense qu'il n'y a jamais eu un très gros sujet en Belgique là-dessus.

Ce qu'on a vu, c'est que dans les banques, il y avait des effets de levier qui étaient très importants. Ça ce n'est pas en tant que tel lié à l'activité de trading mais ça a permis à ces banques qui collectaient des dépôts d'attirer par ailleurs des dépôts à très court terme pour investir dans des portefeuilles d'investissement qui n'étaient pas nécessairement atrocement risqués. Mais on avait effectivement un effet de levier où les banques avaient un portefeuille d'actifs qui était beaucoup plus que le portefeuille qui correspondait à leur dépôt. Mais au-delà de ça, il y avait une activité de collecte de dépôts, dans le cas de Dexia c'était très manifeste à court terme, pour derrière mettre des actifs longs avec des problèmes de *duration* et autres. C'est un petit peu un problème connexe, c'est qu'on a essayé d'abaisser plus au travers du renforcement des fonds propres des banques et aussi de limites ; le fait qu'on va mettre des

limites en termes d'effet de levier mais au delà de ça, les règles en matière de résolutions. Ce n'est pas une limite absolue dans le type d'activité qui peut être menée mais simplement s'assurer que les banques n'utilisent pas trois fois les mêmes fonds propres en profitant de règles, par exemple dans le domaine des souverains, le fait que les banques ne sont pratiquement pas obligées d'avoir du capital pour investir dans des actifs souverains. Le business modèle de Dexia, c'était un peu ça, ils avaient un bon rating, ils prenaient des dépôts à court terme et ils investissaient dans des souverains dans le cas des souverains, qui ne nécessitaient pas d'obligation de détention de capital. Et vous avez une toute petite base capitalistique sur laquelle se développait une très grosse activité et puis il suffit que les conditions de financement de Dexia se détériorent et tout le business modèle est par terre. Et donc entre des problèmes de ce type-là et des problèmes de trader qui dans des salles de marché jouent au casino, on a quand même des débats qui techniquement sont habitués à cela.

Conceptuellement, on voit bien qu'il y a des choses, que les activités bancaires qui se sont développées avec un *leverage* trop important, avec des positions spéculatives trop grandes, parfois en mélangeant des activités de dépôts avec d'autres types d'activités, dans des grandes banques américaines, qui ont causé des problèmes. Mais sous ce chapeau général, on a toute une série de sujets qui ont chaque fois leur technicité en termes de définition du problème. Encore une fois qu'est-ce que c'est une activité de trading spéculative, le problème de l'effet de levier qu'on va devoir essayer de réduire, le problème de l'augmentation des fonds propres, le problème de la « recalibration » de certaines obligations en matière de couverture de risques. Et donc, sous ce chapeau très général, vous avez toute une série de débats techniques qui se sont déclenchés et c'est vrai que, par ailleurs, en Belgique où on n'a pas de grosses banques d'affaires, on n'a un peu moins ce sujet. En fait, le paysage belge est très classique de ce point de vue-là. On a en gros des banques qui collectent des dépôts, qui font des prêts et qui, autour de cela, offrent une série de services à leurs clients, qui les amènent à prendre des positions sur les marchés. Et donc on a décidé en Belgique de limiter les positions qu'ils pouvaient prendre.

Ir : On ne risque pas, comme en 2008, par exemple, que le fait de ne pas séparer les activités, les gens ont été inquiets, ont voulu récupérer leur argent, et que cela a créé un « Bank run » car les dépôts à court terme étaient investis à long terme ?

Ié : Ça, par exemple, c'est indépendant de la problématique de la séparation. On n'a jamais dit que les banques qui collectaient des dépôts devaient « reprêter » leur argent à court terme.

Les banques font de la transformation : elles empruntent court et elles prêtent long. Mais il n'y a pas eu un débat sur le fait de ne rien dire aux gens ; parce que ça fait penser à la disparition du business modèle même des banques, cette transformation qu'elles font. Donc le risque qu'à un moment donné les banques ne puissent pas faire face à leurs obligations par rapport aux déposants, il existe dans une activité bancaire la plus classique où les banques collectent des dépôts au jour le jour et reprètent à un an, six ans, ou sous forme de prêt hypothécaire. Ce problème, on essaie de le gérer en imposant aux banques des niveaux de fonds propres suffisants pour qu'il n'y ait pas un problème de confiance. Et puis si jamais il y a un problème de confiance derrière, c'est la garantie de dépôt. Evidemment il y a des dépôts qui ne sont pas garantis, les dépôts au-dessus de 100.000€. Et donc, on est toujours exposé au fait qu'à un moment donné une banque est confrontée à une panique rationnelle ou irrationnelle. C'est inhérent à l'activité bancaire et le problème de la séparation des activités ne permet pas de le traiter.

Ir : Pour vous, mettre en place la séparation des activités bancaires, ça ne changerait rien si, par exemple, il y a une crise comme en 2008 ?

Ié : C'est de nouveau la question parce que finalement la crise de 2008 était liée elle-même à des activités de trading. Évidemment, il y a eu des scandales qui reviennent, etc. Mais structurellement, la crise était plutôt une crise d'activités bancaires classiques mais qui avait été au bout de ses limites ; en termes d'effet de levier, en termes de transformation de l'activité dans un cas comme Dexia. Et puis alors, dans un pays comme l'Espagne, c'est une crise bancaire tout à fait classique de portefeuille hypothécaire. Mais ce qu'il se passe, comme c'est que *Lehman*, le premier qui est tombé ; *Lehman* était une banque d'affaires et qu'elle avait des positions dans le marché ; on a eu l'impression que c'était une crise d'activités de *trading*. Or s'il n'y avait que *Lehman* et qu'il n'y avait pas eu derrière, dans les bilans bancaires classiques,

des fragilités qui étaient liées aux subprimes etc., *Lehman* aurait sans doute pu tomber en faillite sans que ça pose trop de problèmes derrière. Mais en fait les pertes qu'on a observées étaient peu liées à des pertes sur les activités de trading. Mais encore une fois qu'est-ce que c'est une activité de trading ? BNPP Fortis, en faisant du double *leverage*, avait obtenu des financements sur les marchés au-delà des dépôts et ils avaient réinvestis dans des portefeuilles américains *subprimes*. Le sous-jacent final, c'est de l'activité bancaire classique ; mais la manière dont ça s'était organisé, c'était l'humanisation où la banque obtenait du financement sur le marché, bénéficiait d'un rating très attractif sur ses produits et donc, avec une couche de fonds propres très faible, essayait d'avoir un effet de levier sur ses marges. Et puis, on s'est rendu compte que le [...] n'était pas monté d'un côté et surtout que la qualité des papiers qui était derrière, même si au final le sous-jacent était un sous-jacent bancaire classique.

Ir : Par rapport à la réforme bancaire du commissaire Barnier qui voulait interdire les banques de spéculer sur leurs propres comptes... Pourquoi cette réforme n'a-t-elle pas vu le jour ?

Ié : En Belgique, oui. On a pris des dispositions spécifiques pour la Belgique mais au niveau européen, il y eu manifestement des problèmes, je ne suis pas sûr si ce sont des problèmes de fond ou de désaccord sur l'idée en tant que telle. Mais quand on arrivait dans le détail, la mise en œuvre de ces mesures, on rentre dans tous ces problèmes de définition ; et manifestement au niveau européen, on n'arrive pas à tomber d'accord sur qu'est-ce qui devait être admis ou pas. Il y a des initiatives qui ont été prises en Belgique, on a été assez loin, plus loin pour la plupart des pays. En France, il y a eu certaines initiatives. Mais il faut toujours décoller parce qu'autour de ça, il y a un jeu politique où personne ne peut donner l'impression de défendre les traders, comme DiCaprio dans le film. Il y a un moment donné, le fait, politiquement, de devoir donner des signaux qu'on est contre certaines choses et puis il y a toute la difficulté de traduire ça dans du réglementaire technique. Parce que le problème de tous ces instruments sur lesquels on spéculé, c'est que souvent, à la base, ce sont des instruments qui apportent une contribution positive à la gestion des risques dans le marché financier ; le fait de pouvoir prendre des couvertures de tout. Mais à un moment donné, ces instruments eux-mêmes permettent de créer des effets de levier pour aller chercher des marges en prenant des risques supplémentaires. Et donc, quand est-ce qu'on passe à la frontière d'une gestion saine des

risques à des prises de positions? [...] Donc il y a des instruments dans le marché qui permettent de couvrir ces risques, mais on peut « sur-couvrir » un risque pour prendre une position dans un autre sens. Les discussions sont moins d'actualité aujourd'hui, Barnier est parti, dans l'opinion publique ça compte moins. Peut-être que le prochain trader qui perd 5 milliards va relancer le débat.

Ir : Quelles ont été les mesures prises après la crise de 2008 en termes de liquidité, solvabilité... ?

Ié : Je vais vous renvoyer vers des publications de la banque, peut-être lire un des rapports. On a repris un peu toutes les réformes qui ont été mises en œuvre.

En gros, ce qu'il faut retenir c'est qu'on a resserré les boulons un peu partout. En termes de solvabilité, c'est simplement les obligations de base qui ont été complètement modelées et donc il faut compter qu'à peu près on avait un doublement, un triplement du niveau de capital qui en dépend, auquel on rajoute encore une couche résolution, c'est ce fameux TIAC, c'est un niveau international et [...] dans le domaine européen, qui en plus de ça, les banques doivent avoir des couches de dettes qui doivent pouvoir, en cas de crise très sévère, être converties ou annulées. Et que pour avoir accès au fond de résolutions, ou pour pouvoir encore autoriser des aides publiques, il faut au moins pouvoir avoir 8% de fonds propres. Tout ça globalement ont fait que les fonds propres, strictes mais aussi dans une perspective très générale, ont été très fortement renforcés par rapport à la crise. On a introduit des ratios limités qui sont beaucoup plus sévères qu'avant pour ne pas devoir soulever les banques en un jour. [...]

On a resserré les boulons sur les activités de trading qui ne sont donc séparées. Dans certains pays, on a exigé une certaine séparation mais dans les obligations de fonds propres qui sont liées à ces activités, il y a une série de choses assez techniques qui ont été faites sur le risque crédit lié à ces activités de trading sur des mesures de Var et autres qui servent à définir des besoins à fonds propres. Là aussi on a resserré les boulons.

Ir : Toujours concernant la séparation, pensez-vous qu'un jour il puisse y avoir un nouveau débat sur la séparation des activités bancaires ? Ou cela relevait juste d'un enjeu politique ?

Ié : Je pense qu'on a resserré beaucoup de boulons et que, après les mesures symboliques qui ont été prises dans certains pays, les banques, confrontées à des exigences de fonds propres plus importantes, ont réduits leurs activités de trading pour fonds propres. Maintenant, il y a des effets de mode. Après une crise, on est toujours plus attentif à certaines choses. Ce n'est pas exclu que, d'ici une dizaine d'années, on voit des activités se redéveloppées dans des banques classiques auxquelles correspondraient des risques qui sont mal pris en compte ; puis à un moment donné, il y a des pertes importantes dans un domaine. Et on dirait comment ça se fait que ces activités ont pu se développer dans un environnement où il y avait du dépôt garanti. Ma compréhension des choses aujourd'hui c'est que le sujet ne vit plus beaucoup au sein de la communauté des superviseurs.

[Fin de l'interview]